

REGLEMENT LES FOULEES DE CHAB 2025

- Dossard Au stade à partir de 7h30 (prévoir les épingles). Les inscriptions seront accompagnées du PPS de moins de 3 mois au jour de la course ou la photocopie de la licence FFA en cours de validité.
Possibilité de s'inscrire le dimanche de 7h30 à 9h15 sur place 9€.
- Parcours Balisé, départ au stade puis parcours sur chemin forestier / route. Ravitaillements prévus.
Prévoir son gobelet. Accompagnement vélo non autorisé.
- Douche Possibilité de prendre des douches au stade.
- Sécurité Protection Civile.
- Assurance L'association a souscrit une assurance responsabilité civile SMAL.
- Age - **Course : 5 km** (à partir de 14 ans) ; **10 km** (à partir de 16 ans) ou **16.6 km** (à partir de 18 ans).
- **Marche de 10 km** le parcours sera fléché : 3€ (ouvert à tous. Inscription sur place.)
Tous les bénéfices de la marche seront versés à l'association des **DONNEURS DE SANG**.
- Récompense - De nombreuses récompenses et tirage au sort.
- Au trois 1^{er} hommes et femmes au scratch.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Inscription jusqu'au 10/05/2025 jusqu'à 19h sur runchrono.fr
Par internet : www.runchrono.fr 7€ plus 1€ de frais d'inscription
Renseignement au 06 80 74 27 25 ou sur l'adresse mail fouleesdechab@laposte.net

5 km **10 km** **16.6 km** **marche**

NOM Prénom

Adresse

Ville Code Postal

Année de naissance Catégorie Sexe : M / F

N° de licence Club ou Association :

Courriel :

Autorisation pour les mineurs

Je
soussigné(e).....
.....
Parent / responsable du
coureur

Déclare autoriser à participer à l'épreuve organisée par le CFC sous mon
entière responsabilité.

Par ma signature, j'autorise les organisateurs du CFC à utiliser les images sur lesquelles je pourrais apparaître et à publier mes résultats. A Le/...../..... Signature

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'incident survenue ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation. La responsabilité des organisateurs n'est pas engagée en cas de perte ou de vol.
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIC